



SwissLife

*Préparez  
votre retraite  
dans des conditions  
privilégiées*

## SwissLife Retraite Madelin

Assurance retraite multisupport  
des professionnels indépendants

# Les + de SwissLife Retraite Madelin

- + Une offre financière complète et performante
- + Une table de mortalité garantie\*
- + Des garanties de prévoyance pour vous protéger, vous et vos proches
- + Transparence et simplicité
  - Pour une mise en place et une gestion simplifiées, votre conseiller peut remettre un double de votre contrat à votre expert-comptable, et éventuellement lui transmettre vos relevés de cotisations.

\*A l'adhésion, sur l'ensemble de vos versements périodiques incluant les versements complémentaires prévus par la réglementation.

A la date du transfert, si vous souhaitez transférer sur SwissLife Retraite Madelin un capital déjà constitué dans le cadre d'un précédent contrat.



## MySwissLife

l'espace qui nous rapproche

Pilotage de vos contrats

Mise à disposition de vos documents

Connexion à votre conseiller



Ou connectez-vous sur [myswisslife.fr](https://myswisslife.fr)

Pensez à vous munir  
de votre identifiant personnel  
et de votre mot de passe



Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Nous offrons une approche globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance, dommages à nos clients particuliers et entrepreneurs, à titre privé et professionnel. Nous les accompagnons tout au long de leur vie, construisant une relation durable grâce à un conseil personnalisé. À l'écoute de leurs choix personnels, nous adaptons nos solutions aux évolutions de leurs besoins et d'une vie plus longue.

# Pour maintenir un niveau de vie satisfaisant à la retraite, la constitution d'une épargne personnelle est devenue indispensable.

*SwissLife Retraite Madelin* vous permet de vous constituer dès maintenant un complément de retraite dans des conditions particulièrement avantageuses.

## Un cadre fiscal privilégié

Chaque année, les cotisations que vous versez sur votre contrat **sont déductibles de votre bénéfice imposable**, dans la limite de votre disponible fiscal.

Votre conseiller Swiss Life dispose des outils nécessaires pour l'évaluer et inscrire votre contrat SwissLife Retraite Madelin dans une **démarche globale**.

## Des cotisations adaptées à votre activité

Vous alimentez SwissLife Retraite Madelin par le versement de cotisations périodiques régulières, **dont vous pouvez adapter le montant** au rythme de votre activité.

Vous pouvez également racheter des cotisations au titre des années antérieures (selon la législation en vigueur).

## Qui peut bénéficier des avantages de *SwissLife Retraite Madelin* ?

- Les professionnels libéraux, artisans, commerçants, associés de sociétés de personnes, dirigeants ou associés relevant de l'article 62 et leur conjoint collaborateur<sup>(1)</sup>.
- Les exploitants agricoles, dirigeants d'entreprise dont l'activité relève du régime de base d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés de l'agriculture, leur conjoint et certains membres de leur famille participant à l'exploitation<sup>(2)</sup>.

(1) Sous réserve d'être affilié aux régimes de base et complémentaire d'assurance vieillesse des TNS et de remplir les conditions exigées par la loi.

(2) Sous réserve d'être affiliés au régime de base des TNS agricoles et de remplir les conditions exigées par la loi.



# Une offre financière complète et performante

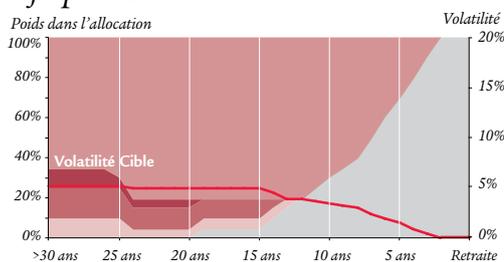
*Vous recherchez une solution clés en main ?*

## Optez pour le pilotage retraite

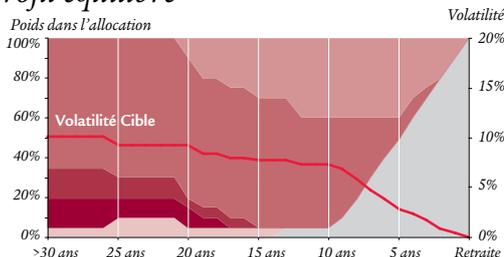
En choisissant cette formule, vous bénéficiez en permanence de l'allocation d'actifs la plus adaptée à votre horizon de départ à la retraite. Votre épargne est dynamisée sur le long terme puis sécurisée progressivement à l'approche de votre départ à la retraite.

**3 pilotages retraite vous sont proposés en fonction de votre profil d'investisseur : prudent, équilibré et dynamique.**

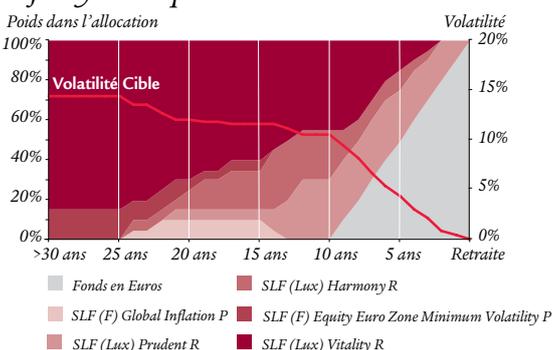
### Profil prudent



### Profil équilibré



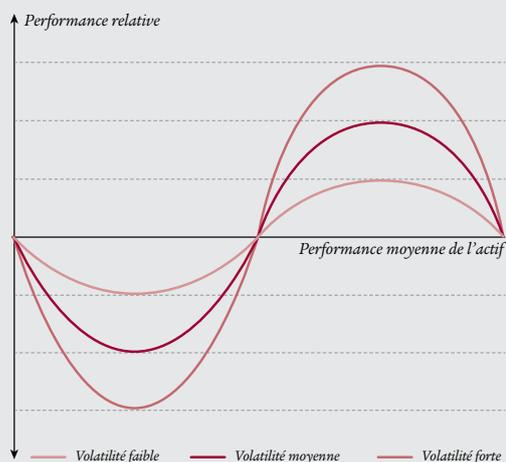
### Profil dynamique



## L'atout **+** Swiss Life Asset Managers : la volatilité au cœur du processus de gestion

Swiss Life Asset Managers est l'une des premières sociétés de gestion à avoir mis en œuvre une méthode de gestion innovante basée sur la maîtrise de la volatilité, c'est-à-dire des fluctuations des différents actifs. Le principe est simple : plus la volatilité de l'actif est forte, plus il est probable d'observer des variations extrêmes, à la hausse comme à la baisse. Axer la gestion sur un niveau de volatilité cible permet de mieux maîtriser les aléas des marchés, en adaptant en permanence l'exposition financière au niveau de risque défini.

Swiss Life s'est vu décerner le Trophée d'or 2017 du Revenu dans la catégorie « Meilleure gamme de Sicav et de fonds diversifiés » gérée par Swiss Life Asset Managers.



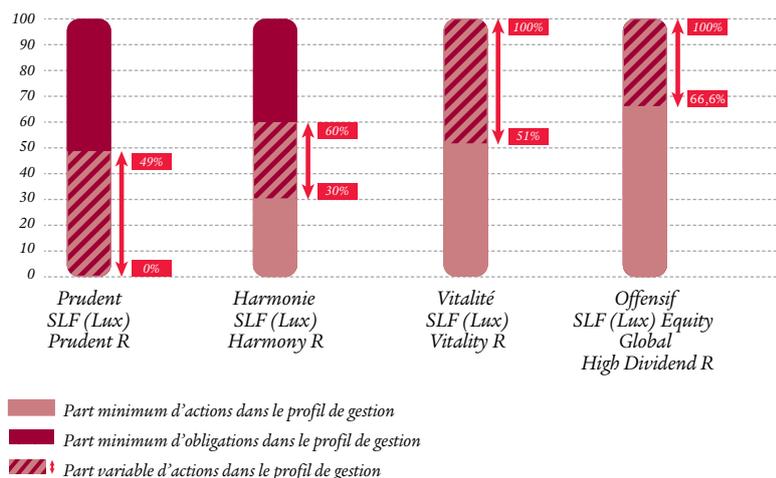


## Vous préférez sélectionner librement vos supports de placement ?

### Optez pour l'allocation libre

Swiss Life vous propose un large choix de supports financiers pour faire fructifier votre épargne retraite.

4 fonds profilés correspondant à différents profils d'investissement. En les choisissant, vous vous évitez le souci de la surveillance et de la gestion régulière.



Une soixantaine d'autres fonds gérés par Swiss Life Asset Managers et par une sélection d'autres sociétés de gestion reconnues, telles que Carmignac Gestion, Lazard Frères Gestion, Rothschild & Cie Gestion, Fidelity Investments Lux. SA...

1 fonds en euros reconnu sur le marché.

Vous pouvez à tout moment effectuer des arbitrages entre les différents fonds qui vous sont proposés (premier arbitrage annuel gratuit).

### Des options d'arbitrage automatique pour vous accompagner

Quatre options vous sont proposées pour vous aider à investir sereinement votre épargne.

- **L'arbitrage automatique et progressif vers le fonds en euros** : pour sécuriser votre épargne à l'approche de votre départ à la retraite.
- **L'arbitrage automatique des plus-values** : pour sécuriser sur le fonds en euros les plus-values réalisées sur vos supports financiers.
- **L'arbitrage automatique en cas de moins-values** : pour limiter les pertes sur vos placements.
- **L'investissement progressif** : pour investir progressivement votre épargne sur les supports financiers de votre choix.



*Vous êtes ainsi protégé contre les conséquences de l'allongement de la durée de vie.*

## Des garanties de prévoyance pour vous protéger, vous et vos proches

Swiss Life vous propose de solides garanties pour sécuriser vos avoirs en cas de coup dur avant votre départ à la retraite.

- **La garantie plancher décès** est automatiquement incluse dans le contrat. En cas de décès avant votre départ à la retraite, Swiss Life préserve votre conjoint ou le bénéficiaire désigné des aléas des marchés financiers, en compensant une éventuelle moins-value jusqu'à 75 000 euros.
- **La garantie exonération des cotisations** est disponible en option. En cas d'arrêt de travail consécutif à une maladie ou un accident, Swiss Life prend en charge vos cotisations périodiques après un délai de franchise de 90 jours<sup>(3)</sup>.
- **La garantie de bonne fin** est également disponible en option. Elle complète la prestation de la garantie plancher décès, dans la limite cumulée de 150 000 euros. En cas de décès, Swiss Life s'engage à prendre en charge les cotisations périodiques restant à verser sur votre contrat jusqu'à votre date prévue de départ à la retraite.

(3) Les cotisations relatives à l'option « exonération des cotisations » sont exclues de l'enveloppe de déductibilité retraite Madelin, mais déductibles au titre de la prévoyance.

## Une table de mortalité garantie

Swiss Life vous garantit la table de mortalité qui sera utilisée pour convertir votre capital en complément de retraite versé à vie :

- à l'adhésion, sur l'ensemble de vos versements périodiques incluant les versements complémentaires prévus par la réglementation ;
- à la date du transfert, si vous souhaitez transférer sur SwissLife Retraite Madelin un capital déjà constitué dans le cadre d'un précédent contrat.

### Pourquoi est-ce important ?

La table de mortalité est une composante déterminante dans la conversion du capital constitué sur le contrat de retraite en rente viagère, qui évolue régulièrement avec l'espérance de vie. En vous garantissant la table de mortalité qui sera utilisée pour la détermination de votre complément de revenu, Swiss Life s'engage pour vous éviter toute mauvaise surprise à la retraite.



# Un complément de retraite sur mesure

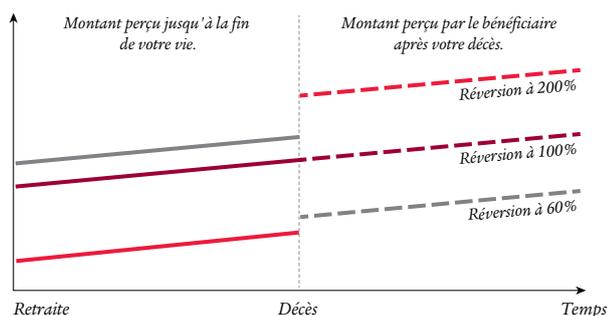
À la retraite, SwissLife Retraite Madelin vous permettra de bénéficier d'un complément de revenu régulier versé à vie (rente viagère). Au moment de votre départ à la retraite, Swiss Life vous proposera un large choix d'options pour s'adapter parfaitement à votre situation et à vos objectifs.

Votre situation, vos objectifs	La solution Swiss Life	Avantages
Vous êtes célibataire ? Votre conjoint a des revenus suffisants ?	La rente à vie non réversible	Vous percevez un complément de revenu régulier jusqu'à la fin de votre vie.
Vous souhaitez sécuriser l'avenir de votre conjoint ou d'un proche si vous veniez à décéder le premier ?	La rente à vie réversible de 30 % à 200 %	À votre décès, le bénéficiaire désigné percevra un complément de revenu versé à vie, d'un montant pouvant aller de 30 % à 200 % de votre rente initiale.
Vous souhaitez garantir à un proche un revenu régulier sur une période déterminée en cas de décès prématuré ?	La rente à vie avec annuités garanties nombre d'annuités garanties égal, au maximum, à l'espérance de vie théorique diminuée de 5 ans au moment de la liquidation, sans pouvoir toutefois excéder 25 ans	Vous percevez un complément de revenu jusqu'à la fin de votre vie. En cas de décès pendant la période de garantie, le bénéficiaire désigné percevra l'intégralité des annuités restantes.
Vous souhaitez moduler le montant de votre complément de revenu pendant les premières années de votre retraite ?	La rente à palier entre - 25 % et + 25 %	En fonction de vos besoins et projets à court ou moyen terme, vous adaptez le montant initial de votre complément de revenu à la hausse ou à la baisse pendant une période de 5 à 10 ans.
Vous souhaitez vous protéger contre les effets de l'inflation ?	La rente indexée de 2 % par an	Votre rente est revalorisée de 2 % au minimum chaque année.

Certaines options sont compatibles entre elles.

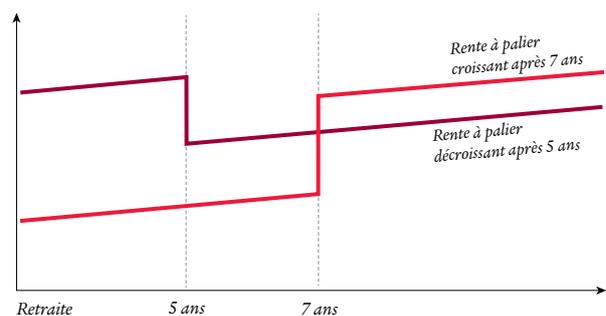
## Focus sur...

### La rente réversible



Le montant de rente que vous percevrez toute votre vie dépend du taux de réversion que vous choisirez lors de votre départ à la retraite : la rente qui vous sera versée sera d'autant plus importante que le taux de réversion choisi sera mesuré.

### La rente à palier



Au terme de la période que vous avez définie (entre 5 et 10 ans), votre complément de revenu augmente ou diminue jusqu'à 25 %.



*L'avenir commence ici.*

*SwissLife Assurance  
et Patrimoine  
Siège social :  
7, rue Belgrand  
92300 Levallois-Perret  
SA au capital social  
de 169 036 086,38 €  
Entreprise régie par  
le Code des assurances  
341 785 632 RCS Nanterre  
[www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr)*